

**Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station**

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville situé au 5 rue Notre-Dame, le lundi 20 octobre 2025 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur le maire Michel Claveau.

Présents : M. Michel Claveau, Maire
Mme Émilie Vaillancourt, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
M. Sylvain Boily, conseiller # 3
Mme Mylène Blackburn, conseillère # 4
Mme Lily Paquette, conseillère # 6

Formant quorum.

Assistant également à la séance : madame Marie-Ève Roy, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que monsieur Pascal Vermette, directeur général adjoint et des opérations.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION :

2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour.*

3. RÉSOLUTIONS :

3.A) *Règlement 2025-04-01 modifiant le règlement 2025-04 décrétant une dépense et un emprunt de 229 487 \$ pour des travaux de reconstruction d'un ponceau rang 3 Ouest - Adoption;*
3.B) *Gestion des archives municipales d'Hébertville-Station – Offre de services;*
3.C) *Démarche municipalité amies des aînés – Confirmation du mandat et de la composition du comité de pilotage local de la démarche MADA au sein de la municipalité d'Hébertville-Station;*
3.D) *Travaux de reconstruction d'un ponceau au rang 3 Ouest – Octroi de contrat;*
3.E) *Location de salle – Demande de remboursement;*
3.F) *FQM assurances – Paiement de la facture pour le renouvellement de la police;*
3.G) *Saint-Vincent de Paul d'Hébertville-Station – Demande d'autorisation.*

4. DONS ET SUBVENTIONS :

4.A) *Chevaliers de Colomb – Brunch;*
4.B) *Cercle de Fermières d'Hébertville-Station.*

5. URBANISME :

5.A) *Comité consultatif en urbanisme (CCU) – Démission d'un membre.*

6. AFFAIRES NOUVELLES :

6.A) *Projet de fusion municipale – Point d'information.*

7. APPROBATION DES COMPTES

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. CORRESPONDANCE :

Aucune.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 30, monsieur le maire Michel Claveau préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

2. ADMINISTRATION

2.A) LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR R.10474.10.2025

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Boily et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant :

6.B) Club des aînés – Demande de gratuité.

3. RÉSOLUTIONS

3.A) RÈGLEMENT 2025-04-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2025-04 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 229 487 \$ POUR DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONCEAU RANG 3 OUEST - ADOPTION R.10475.10.2025

Déclaration d'intérêts

Monsieur le conseiller Sylvain Boily déclare un conflit d'intérêts et/ou apparence de conflit d'intérêts concernant ce point à l'ordre du jour et se retire de la séance pour la durée de la discussion et de la décision.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-04-01

MOFIDIANT LE RÈGLEMENT 2025-04 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 229 487 \$ POUR DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONCEAU RANG 3 OUEST

ATTENDU QUE le conseil municipal d'Hébertville-Station a adopté le règlement numéro 2025-04 le 11 août 2025;

ATTENDU QU' il est nécessaire de modifier le montant de la dépense et de l'emprunt prévus dans le règlement 2025-04.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par monsieur le conseiller Robin Coté et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement 2025-04-01 et de statuer par ledit règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule des présentes fait partie intégrante du Règlement 2025-04-01 comme si au long récité.

ARTICLE 2 TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement a pour titre « Règlement modifiant le règlement 2025-04 décrétant une dépense et un emprunt de 229 487 \$ pour des travaux de reconstruction d'un ponceau rang 3 Ouest et portant le numéro 2025-04-01 ».

ARTICLE 3 OBJET

Dans le titre, le préambule et les articles du Règlement 2025-04 décrétant une dépense et un emprunt de 229 487 \$ pour des travaux de reconstruction d'un ponceau rang 3 Ouest, toute mention du montant « 229 487 \$ » est remplacée par le montant « 458 972 \$ ».

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**M. Michel Claveau,
Maire**

**Marie-Ève Roy,
Directrice générale et greffière-trésorière**

Retour du conseiller

Monsieur le conseiller Sylvain Boily revient à la séance.

3.B) **GESTION DES ARCHIVES MUNICIPALES D'HÉBERTVILLE-STATION – OFFRE DE SERVICES**
R.10476.10.2025

ATTENDU QUE la Loi sur les archives du Québec impose aux municipalités de conserver et de gérer leurs documents et archives de manière appropriée et que la municipalité d'Hébertville-Station s'est toujours conformée à cette obligation;

ATTENDU QUE la Société d'Histoire du Lac-Saint-Jean a déposé une offre de service à cet effet pour l'année 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lily Paquette appuyé par madame la conseillère Mylène Blackburn et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'ACCEPTER l'offre de services d'un montant de 4 803 \$ pour la gestion des archives de la municipalité pour l'année 2026.

QUE madame Marie-Ève Roy, directrice générale, soit autorisée à signer ladite entente avec la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

3.C) **DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS – CONFIRMATION DU MANDAT ET DE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE LOCAL DE LA DÉMARCHE MADA AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE-STATION**
R.10477.10.2025

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a reçu la confirmation officielle de l'acceptation de sa demande collective au programme Municipalité amie des aînés (MADA) et du financement concomitant le 12 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE la collectivité d'Hébertville-Station est partie prenante à cette démarche collective, et qu'elle a déjà manifesté son intérêt à améliorer les

conditions de vie des aînés et à favoriser leur inclusion dans la vie sociale de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la réalisation de cette démarche, les autorités du programme MADA exigent que soient confirmés, par résolution, la composition (les membres) du comité de pilotage local, leurs responsabilités, ainsi que le mandat dévolu audit comité de pilotage de la localité d'Hébertville-Station;

CONSIDÉRANT QUE ce comité aura pour mandat de réfléchir et de réaliser la politique MADA locale ainsi que le plan d'action qui en découlera, en participant notamment à la réalisation et à la validation du diagnostic du milieu, en déterminant les enjeux locaux prioritaires, en collaborant à la rédaction de la politique et du plan d'action, à leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station autorise la formation dudit comité de pilotage local et lui confie le mandat de réaliser la politique MADA locale ainsi que le plan d'action qui en découlera, en suivant les étapes déterminées et suggérées par le programme;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station entérine la nomination et désigne les personnes suivantes au comité de pilotage local:

Messieurs: Alain Bergeron, Claude Côté et Stéphane Bérubé (représentant de la MRC).

Mesdames: Lily Paquette (conseillère municipale), Jocelyne Roy, Gina Simard, Hélène Lavoie, Geneviève Lavoie-Potvin, Ariane Tremblay (coordonnatrice des Loisirs, municipalité) et Marie-Ève Roy (directrice générale);

QUE cette résolution abroge la résolution # 10415.08.2025.

3.D) **TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONCEAU AU RANG 3 OUEST – OCTROI DE CONTRAT**
R.10478.10.2025

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'affichage d'un appel d'offres sur le Système Électronique d'Appel d'Offres du Gouvernement du Québec (SÉAO), 8 entreprises ont déposé une soumission pour le projet de reconstruction d'un ponceau au rang 3 Ouest;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation de Chicoutimi inc. a été le plus bas soumissionnaire conforme sous la recommandation de nos ingénieurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le contrat pour le projet de reconstruction d'un ponceau au rang 3 Ouest soit octroyé à l'entreprise Excavation de Chicoutimi inc. au coût de 313 306,88 \$, taxes incluses;

QUE cette résolution soit effective seulement lors de la réception de l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour le financement.

QUE monsieur le maire, Michel Claveau, et madame la directrice générale, Marie-Ève Roy, soient autorisés à signer tous les documents afin que prenne effet cette résolution.

3.E) **LOCATION DE SALLES – DEMANDE DE REMBOURSEMENT**
R.10479.10.2025

CONSIDÉRANT une demande d'une citoyenne pour un remboursement de location de salle et que celle-ci a respecté les clauses du contrat de location des salles en cas d'annulation, mais que le paiement outrepassait l'acompte retenu par la municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Lily Paquette appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Boily et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE REMBOURSER un montant de 50 \$ pour l'annulation d'une location de salle payée en supplément de l'acompte retenu conformément à la politique de location des salles.

3.F) **FQM ASSURANCES – PAIEMENT DE LA FACTURE POUR LE
RENOUVELLEMENT DE LA POLICE**
R.10480.10.2025

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Mylène Blackburn et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le renouvellement des assurances pour 2026 soit accepté au montant de 56 187,32 \$ incluant les taxes.

3.G) **SAINT-VINCENT DE PAUL D'HÉBERTVILLE-STATION – DEMANDE
D'AUTORISATION**
R.10481.10.2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Boily appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'AUTORISER la tenue d'un barrage routier le samedi 22 novembre de 8h à 14h à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Wilbrod ainsi que le prêt de cônes et dossards pour la tenue de l'évènement.

4. DON ET SUBVENTION

4.A) **CHEVALIERS DE COLOMB - BRUNCH**
R.10482.10.2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'ACCEPTER de faire l'achat de 4 billets à 12 \$ du billet pour assister au brunch des Chevaliers de Colomb le dimanche 9 novembre 2025.

4.B) **CERCLE DE FERMIÈRES D'HÉBERTVILLE-STATION**
R.10483.10.2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Boily appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'ACCEPTER de remettre un montant de 500 \$ au Cercle de Fermières d'Hébertville-Station pour le bon fonctionnement de leurs activités.

QU'UN rapport des dépenses soit soumis au conseil justifiant l'aide financière.

5. URBANISME

5.A) **COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU) – DÉMISSION D'UN MEMBRE** **R.10484.10.2025**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Simon Girard a remis sa démission en tant que membre du CCU en août 2025;

CONSIDÉRANT QUE malgré un report de l'acceptation de sa démission, la décision de monsieur Simon Girard fut inchangée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Boily appuyé par madame Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'ACCEPTER la démission de monsieur Simon Girard comme membre au sein du CCU.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.A) **PROJET DE FUSION MUNICIPALE – POINT D'INFORMATION**

L'information concernant le projet est diffusée.

6.B) **CLUB DES AÎNÉS – DEMANDE DE GRATUITÉ** **R.10485.10.2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'ACCEPTER de donner une gratuité au Club des aînés pour leurs soupers mensuels aux dates suivantes :

- Le dimanche 21 septembre 2025 : brunch de la rentrée
- Le jeudi le 23 octobre 2025 : souper ragoût
- Le jeudi le 20 novembre 2025 : souper méchoui
- Le dimanche le 18 janvier 2026 : brunch de la nouvelle année
- Le jeudi le 19 février 2026 : souper buffet chaud et froid
- Le jeudi le 19 mars 2026 : souper tourtière
- Le jeudi 23 avril 2026 : souper spaghetti de clôture des activités

QU'UN seul contrat de location soit signé spécifiant les dates des réservation concernées par le présent contrat.

7. APPROBATION DES COMPTES **R.10486.10.2025**

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

8. RAPPORT DES COMITÉS

Une période est accordée aux élus afin de faire le compte rendu de leurs comités.

9. CORRESPONDANCE

Aucune.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions de 15 minutes est dédiée aux citoyens portés sur les sujets en ordre du jour.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
R.10487.10.2025

Madame la conseillère Mylène Blackburn propose de lever la séance à 19 h 58.

Monsieur Michel Claveau,
Maire

Madame Marie-Ève Roy,
Directrice générale